

Ce canevas d'intervention est présenté à titre indicatif et peut être modifié en fonction du contexte de travail particulier dans lequel la démarche d'implantation se déroule.



1

CANEVAS D'INTERVENTION POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LA MISE EN PLACE DE MESURES DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE (CTF)

ACTIVITÉS	DURÉE APPROXIMATIVE
Rencontre de prise de contact	2 heures
Échanges avec l'employeur sur les activités de l'entreprise	
Clarification de la notion de CTF	
Présentation des objectifs et des étapes de la démarche	
Échanges sur la composition du comité mixte	
Planification des sessions de travail et des travaux à effectuer	
Étape 1	
Analyse de la situation actuelle en matière de CTF	
Session de travail avec l'employeur pour connaître ses préoccupations en matière de CTF et les contraintes de l'entreprise	2 heures
Visite de l'entreprise	Variable
Obtention des documents pertinents (manuel de l'employé, politiques de ressources humaines, conventions collectives...)	
Présentation de la démarche au personnel	1 heure
Sondage sur les besoins du personnel (voir l'outil CTF 2 : Sondage sur les besoins du personnel en matière de CTF)	
Formation du comité mixte	
Première session de travail du comité mixte (voir l'outil CTF 3 : Points à aborder dans les sessions de travail du comité mixte)	3 heures
Rédaction du compte-rendu de l'étape 1	Variable

Étape 2

Élaboration et implantation

Session de travail avec l'employeur pour faire un retour sur la première étape et planifier la deuxième étape, l'élaboration et l'implantation	1 heure
Recherche de mesures et de pratiques de CTF répondant aux besoins de l'entreprise (voir l'outil CTF 4 : Les mesures de conciliation travail-famille)	3 heures
Deuxième session de travail du comité mixte (voir l'outil CTF 3 : Points à aborder dans les sessions de travail du comité mixte)	3 heures
Session de travail avec l'employeur pour définir le cadre et les modalités d'application des mesures	
<ul style="list-style-type: none"> • Échéancier de l'implantation • Modification de l'organisation du travail au besoin • Possibilité de faire un projet pilote 	2 heures
Rédaction du plan d'implantation	Variable
Communication des mesures au personnel	1 heure
Implantation des mesures	

Étape 3

Suivi

Sondage du taux de satisfaction de l'employeur et du personnel à l'égard des mesures implantées (voir les outils CTF 5 et 6 : Questionnaires d'évaluation)	
Troisième session de travail du comité mixte (voir l'outil CTF 3 : Points à aborder dans les sessions de travail du comité mixte)	2 heures
Rédaction d'un compte-rendu de l'étape du suivi et recommandations pour le suivi à long terme de la CTF dans l'entreprise	Variable